

# **Penser les logiques subjectives dans la logique criminelle. Les apports de René Roussillon.**

Les travaux de R. Roussillon prennent forme dans un contexte où la psychanalyse devait impérativement entendre et conceptualiser tout un matériel clinique issu non seulement de pathologies hybrides mais devait aussi considérer les nouveaux champs de la pratique clinique dans des lieux peu conventionnels. L'apport novateur de René Roussillon est d'avoir conceptualisé, à partir des formes délétères du narcissisme, les situations de rupture et de cassure de la subjectivité, autrement que dans une logique de guerre entre instances, autrement que dans une logique de théorisation carencielle, et autrement que dans une logique surmoïque et accusatoire du sujet. Il prend ainsi le parti du sujet et de l'organisation subjective, dans ses formes d'expression paradoxales, pour considérer l'acte comme un langage en peine d'adresse, en panne de « répondant ». Il propose ainsi qu' « à travers les actes les plus tardifs, ceux des manifestations de l'anti-socialité, ou d'une manière plus générale, ceux qui accompagnent les tableaux cliniques des problématiques narcissiques-identitaires, des expériences archaïques d'une époque précédant la maîtrise du langage verbal tentent de s'exprimer et cherchent à se communiquer, à se faire partager » (R. Roussillon, 2008, p.27).

La modélisation des pathologies narcissiques-identitaires, amorcée depuis 1995, permet d'emblée de penser les logiques du passage à l'acte criminel comme logique paradoxale de survie qui remontent aux temps immémoriaux d'un désespoir ancien vécu mais non symbolisé puisqu'une partie de l'expérience subjective est « perdue » par traumatisme. René Roussillon a théorisé ici comment, dans la diversité des situations qui n'obéissent pas à des logiques de choix subjectif le sujet n'a pas d'autre solution que de « se retirer » de l'expérience subjective. Cette blessure de et dans la subjectivité conduit à une solution défensive de nature paradoxale dans la mesure où il s'agit de se retirer de sa subjectivité pour survivre. C'est ainsi que le Moi se coupe d'une expérience psychique qui ne sera pas organisée ni constituée comme une expérience du Moi. Si la défense obéit au principe de plaisir, les traces mnésiques de l'expérience traumatique sont elles soumises à la contrainte de répétition. Le réinvestissement de ces traces perceptives représente un danger pour la subjectivité. Ces restes, ces traces de l'expérience, sont soumis à la « compulsion de répétition » tant qu'elles n'ont pas trouvé une inscription psychique convenable.

Cette modélisation est d'une aide précieuse pour aller à la rencontre des pathologies extrêmes et des sujets ayant commis des actes criminels les plus dramatiques. On pourrait regrouper ces cliniques sous la terminologie générique « cliniques de la trahison subjective » tant elles amènent le clinicien à des modalités d'écoute qui parfois semblent s'opposer radicalement à la reconnaissance de la subjectivité, tant leur parole peine à se faire entendre. La singularité des mouvements transférentiels par retournement (ainsi que le propose René Roussillon) est telle que l'objet ne semble pas au rendez-vous pour apaiser la détresse, que l'attente se fait déception, que l'objet demeure inutilisable, inatteignable, indisponible, insensible, insaisissable (selon les caractéristiques proposées par R. Roussillon des objets offrant une représentation des processus de symbolisation). Une telle expérience laisse la marque d'une expérience ineffable de solitude. C'est le temps du désespoir (R. Roussillon, 2002) qui traduit l'éprouvé de l'échec de satisfaction résultant de modalités de rencontre avec un objet ne se mettant pas à la portée des besoins du sujet, c'est-à-dire un objet désespérément ailleurs, et ne se prêtant pas au jeu de la rencontre inter- et intra-subjective.

Ces formes de désespoir éclairent considérablement la logique criminelle qui est bien souvent

entendue et pensée du côté d'une organisation suivant le principe de plaisir (et non de son « au-delà »), ce qui rapidement et maladroitement place l'acte criminel dans les seules logiques sado-masochistes et perverses (ce que peut parfois venir illustrer la coexcitation libidinale qui tente de suturer le clivage par le sexuel). La question clinique centrale que pose la logique de l'acte criminelle est donc de pouvoir accompagner un travail associatif, en toute sécurité, c'est à dire un travail qui puisse remettre au présent un pan de l'expérience subjective, ce qui implique nécessairement, comme le souligne René Roussillon (2004) une possibilité d'aller jusqu'au bout du processus pulsionnel, une possibilité d'épuisement accompagné, c'est-à-dire en présence d'un environnement qui en permet l'intégration indispensable.

Dans ce sens, René Roussillon a depuis de nombreuses années, accueilli, encouragé et accompagné un certain nombre de travaux relatifs à la criminalité... Et c'est une chance que de pouvoir bénéficier de sa créativité, de son enthousiasme, de sa générosité toujours ajustés et au rendez-vous.

## **Références bibliographiques**

Roussillon R. (2002), « Agonie et désespoir dans le transfert paradoxal », *Le temps du désespoir*, petite bibliothèque de la psychanalyse, Paris, Puf, p. 67-95.

Roussillon R ; (2004), « Winnicott et le " besoin " de folie », *Monographies de la psychanalyse*, Paris, PUF, p. 29-44.

Roussillon R. (2008), « corps et actes messagers », *Corps, actes et symbolisation, Psychanalyse aux frontières*, p. 23-37.